



A la discothèque xxx de Campagne, on fume !

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 24 avril 2013

Je souhaite dénoncer un lieu public où tout le monde fume à l'intérieur :

La discothèque xxx à PLAN DE CAMPAGNE

J'y suis allée un JEUDI soir et tout le monde fumait !

J'ai du partir très vite car étant asthmatique c'était une torture pour moi et bien sur je n'avais pas mon mot à dire !

Merci de faire quelque chose pour ces gens qui ne respectent rien !

Réponse :

Si vous voulez qu'une action soit menée de manière concrète pour faire cesser cette infraction à la loi Evin dans ce type d'établissement, vous pouvez déposer [une plainte](#) au commissariat ou à la gendarmerie dont il dépend et dans le cas où cette plainte ne serait pas suivie d'effets, déposer une plainte plus officielle auprès du procureur de la République.

Mais il est tout aussi nécessaire de suggérer à tous ceux qui sont victimes de ces incivilités d'en faire autant.

DNF peut, à l'aide de plusieurs témoignages officiels, effectuer ces démarches en votre nom, ce qui est assez simple, ou à votre place, ce qui implique une procédure plus complexe et plus longue.

[L'adhésion](#) en grand nombre à l'association est le moyen le plus sûr de voir disparaître ces contournements de la loi.